# RETOURNER LES SOUMISSIONS À : RETURN BIDS TO:

Canadian Institutes of Health Research / Instituts de recherche en santé du Canada Procurement services / Service d'approvisionnement procurement-approvisionnements@cihr-irsc.gc.ca

Ceci est la seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux demandes de soumissions. Les soumissions soumises par courrier électronique directement à l'autorité contractante ou à toute autre adresse électronique ne seront pas acceptées.

La taille maximale des fichiers pouvant être reçus par les Instituts de Recherche en Santé Canada est de 15 mégaoctets. Le soumissionnaire est responsable de tout échec de transmission ou de réception de la soumission transmise par courriel dû à la taille du fichier.

## RÉVISION 002 À UNE DEMANDE DE PROPOSITION

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de demeurent les mêmes.

Sujet - Title : Services de traduction de l'anglais ve de recherche en santé du Canada (IF		
N° de l'invitation - Solicitation No. : 182435/A	Date : 8 février 2023	
Amendment No N° de modification : 002		
N° de référence du SEAG   GETS Refe PW-23-01024095	rence	e No. :
L'invitation prend fin - Solicitation Closes : À - at : 14 h 00		Fuseau horaire - Time Zone
Le - on : 16 février 2023		HNE
F.A.B F.O.B. : Usine - Plant : □ Destination : □	Autr	re – Other : ⊠
Adresser toutes demande de renseign to: Sonia Beauchesne	emei	ents à - Address Enquiries
Courriel - Email Address :		N° de téléphone
sonia.beauchesne@cihr-irsc.gc.ca		<b>Telephone No. :</b> 343-597-5116
Destination des biens, services et trav Destination of Goods, Services, and C Voir ci-inclus		
À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIF BIDDER	RE - 1	TO BE COMPLETED BY THE
Nom du fournisseur/de l'entrepreneur	- Ver	ndor/ Firm Name :
Adresse - Address :		
N° de téléphone - Telephone No. :	С	Courriel – Email Address. :
Nom de la personne autorisée à signe l'entrepreneur (taper ou écrire en cara person authorized to sign on behalf of	ctère	es d'imprimerie) - Name of
Signature :		Date :

N° de la modif. - Amd. No. : Autorité contractante - Contracting Authority : Sonia Beauchesne

N° de l'invitation - Solicitation No. : 182435/A

#### **Modification 002**

Cette modification vise à fournir les réponses aux questions des soumissionnaires potentiels et apporter une correction à une coquille dans la modification 001.

### Correction de la coquille dans la modification 001

La correction est soulignée, en bleu et en gras.

Q2 : Est-ce que le statut de membre de l'ATTLC (plutôt que de l'OTTIAQ) est acceptable comme qualification pour le critère CO1?

R.2. : Non. Un membre de l'équipe de traduction doit obligatoirement être membre en règle de l'OTTIAQ, de l'ATIO ou de la CTINB.

#### Questions et réponses B.

- Q4. À la question 1 (modification 001), la réponse indique « un membre de l'équipe ». Le critère obligatoire indique « sa ou ses ressources ». Donc, un seul membre de l'équipe a besoin d'un baccalauréat en traduction?
- R4. Oui. Puisqu'il est possible de proposer une seule ressource, et donc de ne fournir que le diplôme ou curriculum vitae d'une seule personne, les soumissionnaires disposant de multiples ressources ne sont tenus de fournir que le diplôme ou curriculum vitae d'un seul membre de leur équipe détenant un baccalauréat ou une maîtrise en traduction de l'anglais au français d'une université canadienne, et ce même si les autres membres de l'équipe seront parfois appelés à traduire les documents des IRSC.
- Q5. Pouvez-vous fournir la ventilation du volume (nombre approximatif de mots) que nous pourrions nous attendre à recevoir du Canada pour différents types de documents (administratifs, liés à la santé, communications et publications)?
- R5. Il y a trop de facteurs imprévisibles pour fournir une telle estimation ventilée.
- Q6. À la section 1.4 (Intention), le Canada mentionne que Si 5 fournisseurs sont recevables, 5 contrats seront octrovés pour une valeur initiale estimée de 100 000\$ taxes incluses chacun, ce qui donne une valeur contractuelle totale d'environ 500 000 \$. Toutefois, si seulement 2 fournisseurs sont recevables, la valeur contractuelle totale sera d'environ 200 000 \$. Que se passe-t-il lorsque le montant contractuel de 200 000 \$ a été atteint avec les 2 fournisseurs sélectionnés?
- R6. Conformément à la section 1.4, les IRSC se réservent le droit de requalifier de nouveaux fournisseurs (jusqu'à un maximum total de 8) de 6 à 12 mois après la demande initiale pour une valeur estimée de 60 000\$ chacun si 3 fournisseurs ou moins sont qualifiés lors de cette demande de soumissions. Des périodes optionnelles sont également prévues.
- Q7. En ce qui concerne le critère obligatoire 2 (CO2) à la PIÈCE JOINTE 1 de la PARTIE 4 de la DEMANDE DE SOUMISSIONS, le soumissionnaire doit-il soumettre le curriculum vitae original complet du ou des traducteurs proposés ou une biographie mentionnant leur expérience et leurs domaines d'expertise est suffisante? Si tel est le cas, les CV originaux doivent-ils être fournis à la Section III : Attestations? R7. Le soumissionnaire doit fournir un diplôme ou un curriculum vitae (format conventionnel), et non une biographie. L'expérience et les domaines d'expertise ne sont pas des critères. En cas de doute sur la véracité du diplôme ou du curriculum vitæ, les IRSC effectueront une vérification auprès de l'université canadienne en question. Le ou les documents relatifs à ce critère devraient être fournis à la Section I : Soumission technique.

N° de l'invitation - Solicitation No. : N° de la modif. - Amd. No. : Autorité contractante - Contracting Authority : 182435/A 002 Sonia Beauchesne

Q8. En ce qui concerne la section 6.5.3 (*Représentant de l'entrepreneur*), le soumissionnaire doit-il remplir le tableau et fournir cette information à la Section I : Soumission technique, ou est-ce que ce tableau ne doit être rempli qu'au moment de l'octroi du contrat?

R8. Veuillez remplir la section 6.5.3 et soumettre cette information à la section I de votre soumission.

- Q9. En ce qui concerne l'examen, pourriez-vous nous donner une estimation du nombre de mots à traduire? R9. Environ 250 mots.
- Q10. Pouvez-vous nous dire sur quel sujet portera l'épreuve de traduction? R10. Non.
- Q11. Pourrions-nous avoir une copie à jour du lexique anglais-français et du guide de rédaction française des IRSC?
- R11. Vous les trouverez à https://cihr-irsc.gc.ca/f/2168.html et à https://cihr-irsc.gc.ca/f/44167.html.
- Q12. Quels seront le compte de mots et le format électronique (p.ex. : MS Word, PDF) du document qui fera l'objet de l'examen de traduction?
- R12. Environ 250 mots au format MS Word.
- Q13. Avez-vous souvent des demandes de traduction à remettre en 60 minutes? Nous comprendrions alors que vous voulez vérifier autant notre rapidité d'exécution (traitement de la demande, traduction, révision et envoi du texte traduit) que la qualité du travail remis dans ce laps de temps.

  R13. Non. De telles urgences sont pratiquement toujours traduites par notre équipe interne. Le nombre de mots à traduire dans le cadre de l'examen correspond à un rythme de travail normal.
- Q14. Sinon, serait-ce possible de disposer de 90 minutes pour faire cet examen afin de nous accorder du temps pour recevoir la demande, la remettre à notre traducteur (recherche terminologique, consultation du guide et du lexique des IRSC, traduction), recevoir sa traduction, réviser le texte, puis vous l'envoyer, ce qui correspond davantage à nos processus de traduction et de gestion de projet, qui respectent la norme nationale CAN/CGSB 131.10-2017, Services de traduction?
- R14. Le délai de 60 minutes est ferme. Si vous jugez que cela sera plus efficace, vous pouvez indiquer dans votre soumission le nom et le courriel de votre traducteur afin que l'examen lui parvienne directement. Cela dit, le nombre de mots à traduire dans le cadre de l'examen correspond à un rythme de traduction normal pour une seule ressource, même avec l'ajout d'une étape de révision par un collègue.

LES AUTRES CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES.